



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS

### Registre des délibérations du Conseil communautaire

-----  
**Séance du 19 mars 2024**

**Date de convocation : 12 mars 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Villers-Outréaux, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/25 portant motion de soutien aux infirmier.e.s sapeurs-pompiers volontaires**

**Membres présents (50 titulaires et 2 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, DAUCHET Martine, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RIQUET Alain, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, GOBERT Didier (S), DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, GODELIEZ NICAISE Véronique

**Membres excusés (8) :**

PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BRICOUT Frédéric, HISBERGUE Antoine, GERARD Jean-Claude, GOURAUD Francis, JUMEAUX Stéphane, PLATEAU Marc

**Membres absents (3) :**

LOIGNON Laurent, TRIOUX COURBET Sandrine, RICHEZ Jean-Pierre

**Membres ayant donné procuration (11) :**

MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, MATON Audrey à DOYER Claude, RICHOMME Liliane à RIQUET Alain, THUILLEZ Martine à BONIFACE Didier, DEMADE Aymeric à PAQUET Pascal, GERARD Pascal à BACCOUT Fabrice, MÉLI Jérôme à MAILLY Chantal, HAVART Ludovic à Bruno VILLAIN

**Secrétaire de séance : DÉPREZ Marie-Josée**

## **Délibération 2024/25 portant motion de soutien aux infirmier.e.s sapeurs-pompiers volontaires**

---

Le SDIS 59 envisage la suppression du Véhicule Léger Infirmier (VLI) et par effet de ricochet, l'Aide Médicale d'Urgence qu'assurent 220 infirmiers sapeurs-pompiers volontaires dans le Département du Nord.

En effet, Jacques HOUSSIN, Président du Sdis59 et Conseiller Départemental du Nord sur la proposition de Gilles GREGOIRE directeur départemental des pompiers du NORD envisage, pour des raisons économiques, de supprimer les interventions des infirmier.e.s sapeurs-pompiers pour recentrer leurs missions sur les seules activités de soutien et de formation.

Il est à noter que les infirmier.e.s sapeurs-pompiers volontaires interviennent à partir de 7 centres de secours dans notre département, dont celui de Caudry. Ce sont ainsi 230 infirmiers qui participent à 8 000 interventions de secours d'urgence par an ! 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an !

Ces interventions sont primordiales dans l'aide aux victimes et sont un soutien précieux aux forces de sécurité intérieure. Ils délivrent des soins à haute valeur ajoutée pour la population dans les situations les plus critiques (adultes, enfants, traumatismes, malaises graves, arrêts cardiaques, interventions à risque, soulagement de la douleur ...).

Leurs missions sont indiscutablement nécessaires pour nos habitants et d'autant plus dans nos communes rurales qui souffrent de la désertification médicale. Leur engagement n'est plus à démontrer et doit être salué, soutenu et renforcé, bien loin de toute logique de démantèlement.

De plus, les cotisations des communes et des EPCI au SDIS ont très largement augmentées ces dernières années. Comment comprendre alors la suppression de ce service si vital et essentiel ?

Nous, élu.e.s communautaires, ne pouvons l'accepter.

*Considérant l'importance d'un tel service d'urgence sur notre territoire rural dont l'éloignement des services d'urgence (SMUR) rallonge les délais d'intervention ;*


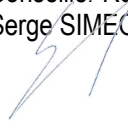

*Considérant qu'il ne fait aucun doute que la disparition de cette compétence serait catastrophique pour la population du Caudrésis-catésis, surtout sur notre territoire rural en proie à la désertification médicale ;*

*Considérant qu'il est de l'affaire de tous de lutter pour la sauvegarde et le maintien de la qualité de soins offerts à toute la population ;*

*Considérant que Mme Sylvie CLERC ne participe pas au vote ;*

**Par cette motion, les élus de la CA2C apportent leur soutien le plus entier aux infirmier.e.s sapeurs-pompiers volontaires et demandent à ce qu'ils puissent continuer à assurer l'aide médicale d'urgence.**

**Motion adoptée à l'unanimité des votants.**

<p>La secrétaire de séance, Marie-Josée DEPREZ </p> <p><u>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</u></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 22/03/2024 Publication le 22/03/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON </p> 
--	---

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_25
Objet :	Délibération 2024/25 portant motion de soutien aux infirmier.e.s sapeurs-pompiers volontaires
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.4 - Voeux et motions
Identifiant unique :	059-200030633-20240319-2024_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240319-2024_25-DE-1-1_0.xml	text/xml	909 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2024.25.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240319-2024_25-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	214.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 mars 2024 à 09h52min57s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 mars 2024 à 09h52min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mars 2024 à 09h52min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 mars 2024 à 09h53min10s	Reçu par le MI le 2024-03-22